

## **COORDINATION NATIONALE 2 DÉCEMBRE 1986**

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LA COORDINATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN GRÈVE LE 2 DÉCEMBRE 1986**

La coordination nationale des universités en grève prend acte de la décision du gouvernement et de la déclaration de Jacques Chirac, qui maintient le projet de réforme Devaquet tout en le remettant, pour une « réécriture », à la commission des Affaires culturelles du Parlement.

La coordination déclare que ceci ne répond en aucun cas à l'exigence scandée par des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens dans toute la France: « Retrait total du projet Devaquet » . la coordination nationale affirme que nous ne saurions nous satisfaire d'amendements sur ce projet et que nous nous opposons à l'esprit global plus qu'à des points précis: l'université n'est pas une entreprise, elle ne peut pas être régie par les lois du marché. De plus, la coordination affirme qu'il s'agit d'une manœuvre du gouvernement pour diviser notre mouvement.

En conséquence, nous réaffirmons :

- 1) grève générale, avec occupation des locaux partout où cela est possible jusqu'au retrait total du projet Devaquet-Monory ;
- 2) manifestation nationale le 4 décembre à Paris, de la Bastille à l'Assemblée, de toute l'Education nationale, au terme de laquelle nous appelons l'ensemble des manifestants à attendre que M. Devaquet en personne vienne donner sa réponse sur place aux étudiants.

En conséquence, nous décidons:

- 1) de mandater et d'élire un collectif d'au moins dix membres, révocable à tout moment par la coordination nationale, comme unique porte-parole du mouvement ;
- 2) de mandater et d'élire une délégation de vingt personnes (dix de Paris, dix de province) qui, accompagnée par la manifestation nationale, aura pour mandat exclusif d'exiger le retrait du projet Devaquet, d'écouter la commission des Affaires culturelles et M. Devaquet pour en rendre compte aux étudiants.
- 3) Nous condamnons toute association ou faculté qui rencontrerait le gouvernement en dehors du mouvement.
- 4) La coordination appelle à expliquer notre mouvement à tous les enseignants, mais aussi à tous les

lycéens, à leurs parents, ainsi qu'à tous ceux qui se sentent concernés par notre combat, car il est celui de l'égalité et du droit aux études pour tous. Pas une force ne doit manquer dans la rue le 4 décembre.

5) Dans toute la France, les étudiants avec les lycéens diront:

- égalité de tous devant le droit aux études, inscription de tous les bacheliers dans la filière de leur choix, libre inscription en licence des titulaires du DEUG et du DUT, maintien sans équivoque des diplômes nationaux, .
- droits d'inscription non prohibitifs fixés nationalement et sans fourchette,
- égalité des étudiants français et étrangers,
- réengagement financier de l'État dans les CROUS et à l'université, notamment par la réunion du collectif budgétaire,
- remise en cause des applications anticipées du projet de loi Devaquet,
- maintien du statut des étudiants salariés et non bacheliers.

6) Une coordination nationale des universités en grève se réunira jeudi 4 décembre, après la manifestation, pour faire le point.

Samedi 6 décembre, une nouvelle réunion de la coordination nationale décidera de la suite du mouvement.

Ce texte a été adopté par 331 voix pour, 8 voix contre et 6 abstentions par la coordination nationale réunie le 2 décembre 1986 à la faculté de Jussieu.